



## Mariage avec un sans papier

Par **toutoufet**, le **22/11/2009** à **17:09**

Bonjour,

Je suis dans l'inconnu. Je fréquente un étranger marocain sans papier. Il est en France sans titre de séjour et j'aurai voulu savoir quelles démarches faire et par où commencer.

Merci beaucoup.

Par **QUADIJA**, le **24/11/2009** à **17:18**

Bonjour,

déjà savoir s'il rentré en france par la voie régulière c'est à dire légalement ( avec un visa) Ensuite, vous pouvez vous marier à la mairie de votre domicile à voir bien sûr ça dépend des mairies, certaines le font et d'autres pas.

S'il est rentré régulièrement en france et que vous êtes française, il faudra 3 conditions pour obtenir la carte de résident :

- justifié de 6 mois de vie commune
- être mariée à un conjoint français
- être entré sur le territoire légalement.

Sinon s'il est rentré illégalement, il faudra qu'il rentre au pays demander un visa conjoint français au consulat de france au maroc

Je suis dans cette situation à l'heure actuelle  
Je peux vous donner plus de renseignements en privée si vous le désirez

Par **houda**, le **24/11/2009** à **21:39**

il vaut mieux mieux se pacser que se marier car au bout d'un an de vie commune ,il peut espérer avoir des papiers sinon en se mariant ,il faudra attendre 3 ans

Par **medmel**, le **27/12/2009** à **22:50**

qudija  
salem pourrais t'on parler en priver si tu veux je te donne mon msn

Par **QUADIJA**, le **28/12/2009** à **08:48**

Bonjour

Si tu veux mais je suis là aujourd'hui et demain et après je suis en vacances

C'est quoi ton soucis

Par **kingdom**, le **31/12/2009** à **01:55**

Viens faire un tour sur le forum ci-dessous pour un peu de prévention avant de franchir le pas, j'ai été dans le meme cas que toi et j'ai fait la plus bêtise en l'epousant!

Par **etoiless**, le **04/01/2010** à **19:28**

salut

mon copain est dans la meme situation que la tienne , j aimerai savoir qu'as tu fait car moi aussi nous aimerons nous marier merci de me dire quoi

Par **sayda**, le **15/02/2010** à **21:57**

quadija, je suis dans la meme situation que toi et je voulais avoir plus de details si possible??  
mon fiancé est sans papier et est rentré en situation irrégulière; je suis de nationalité française

et je voulais savoir comment sa se passe une fois le mariage célébré quels sont les  
damarches administratives? il n'a pas eu de souci une fois rentré au maroc ton mari???